

URBAIN

Comité national mixte des uniformes
La Société canadienne des postes (SCP)
et le
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)

Le 19 octobre 2018 @ 10h00
(N0080d)

Réunion no 64

Sont présents :

STTP : Marc Roussel
 Chris Pleasants
 Coleen Jones

POSTES CANADA : Nicole Arbic
 Maxime Marchand
 Josée Louisseize

CHEMISE POLO DE HAUTE VISIBILITÉ (ITEM – 64)	
<u>SCP 14.12.64</u> La SCP informe le STTP que le groupe Santé et sécurité ainsi que le groupe de valorisation de la marque ont demandé que la SCP ainsi que notre fournisseur créent une chemise polo de haute visibilité à bandes réfléchissantes de différentes couleurs (gris, blanc, bleu) pour les facteurs. La SCP informe également le syndicat du lancement de la nouvelle marque de la SCP et des nouvelles couleurs principales de la SCP, soit le blanc, le rouge et le bleu. Elle indique qu'une fois qu'un échantillon sera disponible, elle le partagera avec le STTP.	Luc Lafrance Josée Louisseize
<u>SCP 15.03.64</u> La SCP n'a pas d'exemplaires à montrer. La SCP doit fournir au STTP des photos de la nouvelle chemise. La nouvelle chemise a été approuvée par l'établissement de la marque et par le département de la santé et la sécurité	Luc Lafrance Josée Louisseize

de la SCP. Le STTP demande une copie du rapport de SS et la SCP accepte de lui envoyer. Le STTP voudrait savoir si les nouvelles chemises polo seront remises aux employés membres des FFRS également. La SCP répond que cela est possible, mais elle ne peut le confirmer La SCP a noté que comme indiqué auparavant, les questions concernant les FFRS devraient être discutées à la consultation nationale des FFRS ou le Comité national de la santé et de la sécurité. Le STTP aborde la question de l'accident à Edmonton et de la nécessité d'avoir un nouvel uniforme de haute visibilité.. Le STTP demande si la SCP adoptera la nouvelle veste pour les facteurs ou les employés des Opérations seulement. Le SCP répond que Les vestes de haute visibilité ont été envoyées à Edmonton comme réponse à une ACV de EDSC. Le Comité national mixte sur la santé et sécurité (CNMSS) déterminera les endroits où les vestes doivent être envoyées par la suite, 15 000 vestes peuvent être nécessaires pour tous les facteurs, pas seulement ceux qui ont des itinéraires à pied. Les Régions établiront le nombre de vestes dont elles ont besoin. La SCP a demandé à Logistik Unicorp d'accroître les stocks d'inventaire en conséquence. <u>SCP 15.06.64</u> La SCP distribue les photos de la nouvelle chemise polo réfléchissante. La SCP indique que le choix final sera probablement celle en bleu clair. La SCP présentera sa décision définitive à Image de marque. La chemise aura des manches longues et courtes. La chemise polo réfléchissante sera offerte aux employés du secteur urbain et aux FFRS.	Luc Lafrance Josee Louisseize
--	--

Le STTP suggère que la nouvelle chemise polo devrait être offerte depuis le premier jour aux employés du secteur urbain et les FFRS. De plus, les employés ne devraient pas utiliser l'« ancien stock » puisqu'il s'agit d'une question de visibilité et donc de santé-sécurité.

Le STTP soulève une préoccupation relativement aux [bandes réfléchissantes] se frottant contre la peau qui pourraient causer un inconfort. La SCP déclare que cela sera mis à l'essai pendant le test à l'usure du tissu.

Les chemises ne sont pas unisexes. Les deux modèles (hommes/femmes) seront offerts au même moment.

Le STTP souhaite savoir la raison pour laquelle on a donné la directive de ne pas porter un gilet à bandes réfléchissantes si les facteurs exécutent un itinéraire à pied. La SCP indique qu'une note d'information à l'intention des superviseurs a été envoyée afin de fournir des directives et que ces points devraient être présentés au CNMSS. Le Syndicat soulève des préoccupations sur le port du gilet pendant les mois d'été chauds pour les deux groupes urbains et les FFRS.

SCP 15.09.64

D'autres discussions ont eu lieu concernant la chemise polo de haute visibilité. La SCP indique que le prototype de chemise polo haute-visibilité qui a été présenté au comité n'est plus valide notamment à cause de son apparence et du changement de fournisseur. La SCP procède actuellement à un nouvel examen de ce vêtement qui ne sera donc pas disponible à court et moyen terme. Le fournisseur fabrique quelques modèles de chemises polos qui répondent aux normes de la CSA.

La SCP souhaite un modèle présentable qui n'a pas l'allure d'un vêtement de construction.

Les employés devront porter la chemise polo actuelle

Luc Lafrance
Josee Louisseize

communiquera au Comité. Le STTP demande à quelle classe sont soumis les factrices et facteurs pour le port de la veste haute-visibilité selon la promesse de conformité volontaire reçu? La SCP nous reviendra avec la confirmation de la classe appropriée. <u>SCP 16.06.64</u> La SCP suggère d'inviter le groupe de Santé et sécurité pour assister à la prochaine rencontre dans le but d'expliquer les différences entre les classes de vêtements. <u>SCP 16.09.64</u> Le STTP demande à comprendre l'avis de la Société sur la classe de vêtements requis pour le travail à l'extérieur. La SCP répond que la CSA a publié un nouveau standard pour les vêtements haute visibilité en décembre 2015. Plusieurs autres employeurs sont dans le processus d'inclure des qualités réfléchissantes dans les vêtements des employés. Le STTP demande une copie de l'outil que la CSA utilise pour déterminer le niveau de réflectivité requise pour les vêtements. La grille sera partagée avec le syndicat. Le STTP demande si nos choix doivent être confirmés par la CSA. La SCP répond que non, la CSA ne confirme pas si les vêtements sont conformes. La SCP est responsable de ses décisions suite aux standards de la CSA. La SCP n'a pas pris de décision finale sur le type de visibilité requise pour les vêtements de la Société. Les parties suggèrent que ce point (visibilité classe 1,2 et 3) soit discuté lors des rencontres du comité national mixte en santé et sécurité.	Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance
--	---

SCP 17.07.64

La SCP montre l'échantillon du polo au Syndicat.

L'objectif est d'effectuer la mise à l'essai à la fin août ou en septembre, si tout va bien. Un total de 200 facteurs et de 50 CSP ont été sélectionnés pour tester la chemise à manches longues et celle à manches courtes. Les noms de ces employés ont été envoyés au Syndicat, le 29 juin.

Kim Gould de l'équipe Santé et sécurité explique que le polo est de classe 2, niveau 2 et qu'il a été testé en laboratoire. Le Syndicat veut une copie du test en laboratoire.

Le Syndicat demande si le matériel du polo est le même que celui du polo précédent. La SCP répond qu'il s'agit du même matériel, 100 % polyester. Seul le tissu polyester permet aux bandes réfléchissantes de coller adéquatement. La SCP mentionne qu'après l'essai d'usure, elle tentera de trouver un autre matériel que le polyester, mais qu'en raison de la couleur jaune de haute visibilité, cela pourrait ne pas être possible.

Après la période d'essai, nous allons informer notre fournisseur que la poche doit être identique à celle du polo actuel, si possible.

La SCP informe le Syndicat que les boutons sont également de haute visibilité.

Si tout va bien, le polo sera offert à compter de l'été prochain.

SCP 17.11.64

La mise à l'essai du polo à manches courtes a pris fin le 1er novembre.

La mise à l'essai du polo à manches longues a pris fin le 7 novembre.

Les résultats seront fournis dès qu'ils seront disponibles. En fonction des premiers commentaires, on a décidé de

Luc Lafrance
Josée Louiseize

Luc Lafrance
Josée Louiseize

modifier la poche pour la placer à l'horizontale plutôt qu'à la verticale, et d'ajouter du tissu filet sous les aisselles. <u>SCP 18.03.64</u> Nous avons modifié la pochette et nous avons ajouté du tissu filet autour et sous les aisselles pour plus de respirabilité. La distribution devrait commencer cet été, nous allons commencer par deux chandails à manches courtes par employé jusqu'à ce que la production aille bon train. Lorsque la SCP aura les échantillons pour le Syndicat, ils seront expédiés.	Luc Lafrance Josee Louisseize
<u>SCP 18.05.64</u> La note d'information à l'intention des superviseurs a été diffusée le mercredi 16 mai. Depuis ce même jour, à 16 h, il est également possible de commander en ligne le polo de haute visibilité. En date de ce matin, 4 455 commandes ont été passées. Le Syndicat insiste pour que le polo de haute visibilité soit offert à 0 point. La SCP indique au STTP qu'elle n'est pas en mesure de négocier, et que la question devrait être soumise au CLMSS. La SCP spécifie que le polo de haute visibilité n'est pas obligatoire, et qu'il s'agit plutôt d'un vêtement optionnel offert à 25 points.	Nicole Arbic Josee Louisseize
<u>SCP 18.10.64</u> En raison de plaintes de la part des employés selon lesquelles la partie inférieure avant du polo de haute visibilité a tendance à devenir sale, la SCP informe le STTP d'un changement proposé quant à la conception du polo, consistant en l'ajout de tissu bleu en dessous de la bande réfléchissante de haute visibilité. Une bande bleue sera ajoutée à l'extrémité de la manche de la chemise (selon la conception présentée). La SCP étudiera la possibilité d'ajouter un tissu filet différent autour des aisselles pour accroître la	Nicole Arbic Josee Louisseize

respirabilité. On discute également de la possibilité de créer un t-shirt de haute visibilité avec pochette pour les employés travaillant à l'intérieur. Le STTP accepte cette suggestion. Le STTP demande à ce que le polo soit offert comme article d'équipement de protection individuel pouvant remplacer le gilet. La SCP maintient que le polo de haute visibilité constitue une solution de rechange, mais que le gilet de haute visibilité est l'article obligatoire. Le STTP soulève une plainte formulée par une employée, qui a affirmé que le polo de haute visibilité laisse entrevoir les sous-vêtements. La SCP discutera de cette situation avec notre fournisseur. Nous avons déjà envoyé une note d'information à l'intention des superviseurs. La SCP mentionne au STTP que nous travaillons sur une autre option destinée aux employés souffrant d'allergies. Une chemise en coton à 100 % pourrait possiblement être cousue sous le polo de haute visibilité en polyester. La SCP a déjà vendu 27 000 polos de haute visibilité. Il en reste 2 000 à expédier. La SCP va à nouveau allouer deux chemises à manches courtes à chaque agent de livraison pour l'année prochaine. Les polos à manches longues améliorés, comportant des éléments de haute visibilité, ne seront pas remis pour l'instant.	
VETEMENTS D'HIVER HAUTE VISIBILITE (ITEM – 68) <u>STTP 15.09.68</u> Le STTP fait part de ses préoccupations concernant le port simultané de la veste de haute visibilité et des vêtements d'hiver. La SCP indique que les employés doivent porter leur veste de haute visibilité (qui répond aux normes de la CSA) par-dessus leurs vêtements d'hiver. Entretemps, la SCP souligne que peu de	Marc Roussel

modifications peuvent être apportées aux vêtements d'hiver afin que ceux-ci répondent aux normes de la CSA en ce qui concerne la visibilité, et ce en raison du procédé lié à la demande de proposition; toutefois, elle collaborera avec le nouveau fournisseur pour moderniser tous les modèles d'uniformes ainsi que les vêtements d'hiver. <u>STTP 15.12.68</u> La SCP mentionne qu'aussitôt que le nouveau fournisseur sera choisi, elle examinera la possibilité de potentiellement redéfinir/changer les vêtements afin de les conformer à la norme haute-visibilité. <u>STTP 16.02.68</u> Des renseignements supplémentaires à ce sujet seront disponibles une fois que le nouveau fournisseur aura été choisi. <u>STTP 16.06.68</u> La SCP suggère d'amalgamer cet item avec la visite de Kim Gould sur les vêtements haute-visibilité <u>STTP 17.03.68</u> La SCP informe le STTP que, bien que ce point soit toujours à l'ordre du jour de la SCP, les vêtements d'hiver ne seront pas modernisés et modifiés pour correspondre aux normes de la CSA en 2017. La SCP indique qu'en raison de priorités et d'objectifs concurrents, il n'est pas réaliste de penser que la modernisation pourra être faite cette année. Le Syndicat informe la SCP qu'il n'est pas d'accord avec cette approche, car le port exigé d'un vêtement supplémentaire (veste de haute visibilité) par-dessus les vêtements d'hiver peut entraîner des problèmes de conformité, ce qui crée un risque. La SCP indique que s'il y a des cas de non-conformité connus du STTP, elle s'en occupera. À l'heure actuelle, en	Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize
---	---

fournissant une veste de haute visibilité aux employés, la SCP respecte les exigences et les normes en matière de haute visibilité. <u>STTP 17.07.68</u> La SCP n'a pas d'autres renseignements pour l'instant. Bien que les vêtements d'hiver haute visibilité sont envisagés, ce projet ne sera probablement pas mis en place cette année. <u>STTP 17.011.68</u> Le Syndicat exprime des préoccupations quant au retard en ce qui concerne les vêtements d'hiver de haute visibilité. La SCP explique que le procédé de conception prend du temps et qu'en attendant, les employés doivent continuer de porter la veste de haute visibilité par-dessus leur manteau d'hiver. Le Syndicat demande à la SCP d'aller de l'avant avec la conception du parka. La SCP répond qu'il n'est pas prêt à aller de l'avant pour l'instant. Le travail de conception devra être effectué conjointement avec le Bureau de la marque, ainsi qu'avec d'autres groupes à Postes Canada. Le Syndicat mentionne à la SCP que les vestes se détériorent rapidement du au lavage. Ceci fait en sorte que la veste perd son statut de haute visibilité selon les standards Z96. La SCP, dans certains bureaux, mentionne de laver la veste moins souvent afin de faire l'année avec. Le Syndicat demande la présence d'un représentant du Comité national mixte des uniformes à la prochaine réunion du CNMSS. <u>SCP 18.03.68</u> La SCP mentionne que la haute direction a donné le feu vert pour commencer la recherche d'un parka de haute visibilité. Nous ne sommes pas encore certains si nous allons opter pour la norme de classe 2, niveau 2. Le parka sera pour tous les agents de livraison. De plus amples renseignements seront fournis à la prochaine	Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize
---	--

réunion. <u>SCP 18.05.68</u> La SCP informe le Syndicat que les vêtements d'hiver de haute visibilité font partie de la liste des priorités, et lui demande de suggérer un article prioritaire. Le STTP répond que l'article prioritaire devrait être un parka. La SCP informe le Syndicat qu'elle vérifiera s'il est nécessaire de concevoir un parka certifié classe 2, niveau 2 de l'Association canadienne de normalisation. <u>SCP 19.10.68</u> Le STTP suggère d'ajouter deux petites poches dans la partie supérieure avant du manteau, ainsi qu'un logo sur l'une des poches. À part cela, les caractéristiques demeurent les mêmes. La SCP mentionne que nous allons procéder cet hiver à un essai d'usure du parka d'hiver habituel. La SCP mentionne également que nous maintenons les parkas courts, longs et nordiques. Le STTP demande que des photos à ce sujet soient transmises électroniquement et qu'un échantillon soit offert lorsque disponible. La SCP demande au STTP quels sont les autres vêtements extérieurs qu'il souhaite voir traiter. Il mentionne le Gore-Tex et le coupe-vent. Il mentionne également qu'il aimerait qu'un gilet matelassé de haute visibilité puisse être porté sous les manteaux (manteaux 3 en 1). La SCP examinera les options possibles.	Nicole Arbic Josee Louisseize Nicole Arbic Josee Louisseize
DISPOSITIFS ANTIDRAPANTS DEVYSIS (ITEM – 69) <u>SCP 15.09.69</u> La SCP mentionne les problèmes causés par les dispositifs antidérapants. La SCP présente le résultat des ventes de 2013 à 2015 qui démontre que deux dispositifs sur trois ne sont pas populaires. Les modèles Icer et Grip-X sont peu demandés par rapport au Get-a-Grip, l'article le plus vendu.	Luc Lafrance Josee Louisseize

La SCP indique au STTP qu'elle souhaite retirer les modèles Icer et Grip-X pour les remplacer par le talon antiglisse Devsys, qui a réussi les essais d'usure effectués l'hiver dernier par les représentants de l'employeur qui ne sont pas des factrices ou facteurs, et pour lesquels des commentaires positifs ont été obtenus. Le STTP consultera ses membres et fera part de sa réponse à la SCP. La SCP demande au STTP s'il serait possible de lui fournir une réponse le plus rapidement possible puisque l'hiver approche à grands pas. <u>SCP 15.12.69</u> La SCP avise le STTP que les crampons antidérapant 220 Icer et 221 Grip X seront retirés graduellement ainsi que leurs pièces de rechange. La SCP mentionne que ces items ne sont pas très populaires et que pour des questions d'inventaire, ils seront retirés. La SCP mentionne que les 222 Get à Grip seront toujours disponibles. La SCP mentionne aussi les tests sur les crampons Devsys ont été référés au Comité mixte en santé et sécurité. Le STTP mentionne que si le modèle 220 est moins populaire en terme de commande c'est parce qu'ils sont plus durable et plus résistant que le modèle 222 qui lui se détériore plus rapidement. Le STTP mentionne qu'ils ne sont pas impressionnés par le produit et qu'il y a un danger pour l'employé puisque le poids sous le pied n'est pas distribué de façon égale. Le STTP mentionne la position adopté par le syndicat au Comité national mixte en santé et sécurité : Il est prêt à participer à un projet pilote pour les facteurs et factrices motorisés ainsi que les FFRS. Un questionnaire sera distribué à chaque participant à la fin de la période d'essai.	Luc Lafrance Josee Louisseize
---	--

La SCP mentionne que si le STTP propose d'autres modèles, qu'elle considèrera les demandes. Le STTP suggère un modèle avec des vis en métal, semblable au model 220 Icer mais plus léger. La SCP discutera de cette demande avec le fournisseur.	
<u>SCP 16.02.69</u> Aucun autre renseignement n'est disponible pour le moment; en attente de nouvelles de l'équipe Santé et sécurité concernant la mise à l'essai des produits Devsys.	Luc Lafrance / Josee Louisseize
<u>SCP 16.06.69</u> Les deux parties s'entendent pour attendre les résultats du test.	Luc Lafrance / Josee Louisseize
<u>SCP 16.09.69</u> Le STTP avise le comité que les résultats ne sont pas prometteur; sentiment de fausse-sécurité est ressenti par les employés et employées qui testent le produit. Le STTP indique que cette rétroaction a été partagée au niveau du Comité mixte de santé et sécurité. Le produit ne sera pas offert aux membres du STTP.	Luc Lafrance / Josee Louisseize
<u>SCP 16.11.69</u> La SCP indique que les crampons Devysis sont retirés du catalogue régulier depuis le 14 novembre. Ils ne sont pas disponibles pour les employés représentés par le STTP.	Luc Lafrance / Josee Louisseize
<u>SCP 17.03.69</u> La SCP informe le STTP qu'elle procède actuellement à la mise à l'essai du dispositif antidérapant jusqu'à la fin du mois d'avril. Item #365 – Hike Item #367 – Icers Run Item #368 – Icers Maxx	Luc Lafrance / Josee Louisseize

Il y a 146 employés qui testent les 3 crampons. 136 facteurs 10 Conducteurs Les crampons sont mis à l'essai en AB, BC, MB, NB, NL, ON, QC, SK et YT. Une lettre visant à rappeler aux employés de nous faire parvenir leur sondage sera envoyée le 10 avril. <u>SCP 17.07.69</u> Une copie du sondage a été envoyée au Syndicat, le 5 juillet, les résultats semblent positifs principalement pour le point no 367. Le STTP indique qu'il aura besoin de plus de temps pour analyser le sondage et qu'il informera la SCP de sa décision. <u>SCP 17.11.69</u> Une décision conjointe a été prise d'ajouter l'article no 367 (Stabilicers Run), l'article no 368 (Stabilicers Maxx). Nous avons toujours l'article no 222 (Get-A-Grip) actuel. Ils sont disponibles par l'entremise de l'allocation de l'agent de livraison. <u>SCP 18.03.69</u> Réouverture de ce point en raison de plaintes concernant les crampons no 367 (Stabilicers Run). Les crampons ne fonctionnent pas comme prévu. Le STTP mentionne que contrairement à la SCP les commentaires reçus étaient plutôt favorable pour ce modèle. Le seul problème était approvisionnement de crampons de rechange dévissable qui n'était pas disponible. Nous allons garder les crampons no 222 (Get-A-Grip) et no 222 368 (MAXX). Nous étudions également la possibilité de fournir des crampons de remplacement. Nous avons demandé à Logistik Unicorp de commencer à chercher un autre dispositif antidérapant pour	Luc Lafrance / Josee Louisseize ITEM FERMÉ Luc Lafrance / Josee Louisseize
--	---

antidérapant.

Elle explique qu'aucune modification ne sera apportée aux nombre de points accumulés par les employés (es); ces derniers ne seront pas utilisés pour obtenir des vêtements à la boutique concept. La SCP confirme également que ce changement n'aura aucun effet sur les quantités de vêtements disponibles au terme de la convention collective.

Le STTP indique que des pantalons d'extérieur devraient également être fournis; la SCP propose de discuter de cette suggestion à une date ultérieure.

La SCP mentionne que lors de l'évaluation des nouveaux vêtements, les employés allergiques au polyester-coton ou si le nouvel uniforme ne fait pas à cause de mesure, pourront porter à nouveau l'uniforme existant.

La SCP souligne qu'elle demandera aux employés de compléter un sondage d'essai sur les vêtements d'hiver et d'été et qu'elle examinera les uniformes de nouveau si des problèmes sont soulevés.

Elle ajoute que les vêtements devront être retournés par les employés qui quittent la boutique concept en raison d'une mise-au-choix. Le partage des vestes de haute visibilité ne sera pas exigé.

Dans l'éventualité où un employé désire échanger ou se procurer un uniforme, le superviseur communiquera avec Mme Lefler qui acheminera cette information au groupe chargé des uniformes pour qu'il passe la commande.

La SPC indique qu'elle devra créer non seulement un numéro de poste pour les employés de la boutique concept, mais également un crédit de points.

Elle ajoute que la Vente au détail assumera le coût des retouches, le cas échéant. Toutefois, cette procédure s'applique uniquement qu'au nouvel uniforme et au premier envoi de vêtements. Le STTP est en désaccord sur ce point d'autant plus que nous avons émis nos préoccupations au point 15.09.59, plus haut dans ce procès-verbal pour des situations semblables. Les employés doivent faire en sorte que les mesures exactes sont entrées dans le système afin d'assurer un ajustement adéquat de leur uniforme. Le STTP demande une copie du document qui énumérera tous les vêtements disponibles aux employés de la boutique concept.	
<u>SCP 15.12.70</u> La SCP avise le Syndicat quelle s'occupera des altérations pour la première uniforme, si d'autres altérations sont nécessaire, la SCP fera les changements nécessaires pour s'assurer que l'uniforme soit bien ajustée, en suivant le processus actuel.	Luc Lafrance / Josee Louisseize
<u>SCP 16.02.70</u> La SCP informe le STTP qu'elle est en train de confectionner de nouvelles chemises avec chevrons pour la boutique concept. Une fois les nouvelles chemises approuvées par l'équipe responsable de l'image de la marque, elles seront présentées au Syndicat. Les stocks des chemises actuelles seront épuisés à la boutique concept d'Edmonton, alors que la nouvelle chemise sera lancée à Vancouver, en octobre 2016.	Luc Lafrance / Josee Louisseize
<u>SCP 16.06.70</u> La SCP envisage également la possibilité d'utiliser un nouveau type de matériel pour les uniformes de la boutique concept. La SCP transmettra au Syndicat les spécifications du matériel dès qu'ils seront disponibles.	Luc Lafrance / Josee Louisseize
<u>SCP 16.09.70</u> La SCP indique que les spécifications du nouveau	Luc Lafrance / Josee Louisseize

matériel ne sont pas disponibles pour l'instant. La SCP indique que les nouveaux vêtements seront utilisés pour tous les bureaux de postes corporatifs. Elle indique que des photos seront envoyés au Syndicat lorsque disponible. La SCP présente les photos du nouvel uniforme. Les essais sur le produit commenceront le 21 octobre. Le STTP indique qu'il a des réserves concernant le nouveau motif et la couleur (blanche) de la chemise. La SCP indique que le port de la ceinture ne sera pas obligatoire. La cravate sera aussi disponible en rouge. Le port de la cravate n'est pas obligatoire. <u>SCP 16.11.70</u> Le STTP inique qu'il a reçu les prototypes de vêtements. La SCP informe le Syndicat que des nouveaux numéros de description de tâches ont été créés seulement pour les Boutiques concept. Les points alloués aux employés qui transfèrent aux Boutiques Concept seront les même qu'avec le processus actuel. Le nouveau numéro de description de tâche est le : 89121275. Les employés des Boutiques concepts qui travaillent au service au volant auront accès aux vêtements d'hiver pour aucun point de déduction pour le moment. En ce qui concerne les Boutiques concept sans service au volant, la pratique identifiée dans la convention collective est suivi. Vancouver fera un essai de la nouvelle chemise blanche pour approximativement un mois. <u>SCP 17.03.70</u> La SCP a fait parvenir un court sondage à 7 employés à la boutique concept de Vancouver pour savoir s'ils aimaient la chemise blanche à chevrons. Les résultats laissent	Luc Lafrance / Josee Louiseize Luc Lafrance / Josee Louiseize
--	---

entrevoir que les employés sondés n'ont pas aimé la couleur de la chemise, mais qu'ils en aiment le style. Une copie du sondage a été transmise au STTP le 24 mars. Le STTP demande à ce qu'une mise à l'essai soit effectuée à plus grand échelle. La SCP examinera les résultats avec l'équipe de valorisation de la marque. <u>SCP 17.07.70</u> La SCP effectuera un autre essai d'usure de la chemise blanche avec des employés des trois magasins (Richmond Hill, Edmonton et Vancouver) puisqu'il n'y a pas eu suffisamment de répondants à la suite de la mise à l'essai précédente. Les dates visées pour la nouvelle mise à l'essai sont prévues à la fin du mois d'août. Le tissu mèche du pantalon gris chiné sera composé à 70 % de polyester et à 30 % de coton. Le cardigan actuel sera modifié puisque les commentaires sur cet article n'étaient pas positifs. Notre fournisseur est en train de créer un nouveau cardigan pour hommes et femmes. <u>SCP 17.11.70</u> Conformément à l'image de marque, le cardigan sera dorénavant bleu au lieu de gris. Nous allons épuiser et remplacer l'ancien cardigan. Le style changera aussi. La mise à l'essai des chemises expédiées au cours de la semaine du 10 octobre prendra fin le 30 janvier. <u>SCP 18.03.70</u> Des copies du sondage ont été envoyées au Syndicat le 20 mars. Nous ferons le point avec le Syndicat lors de notre prochaine réunion.	Luc Lafrance / Josee Louisseize Luc Lafrance / Josee Louisseize Luc Lafrance / Josee Louisseize
--	--

La SCP indique qu'octobre a été choisi dans le passé car 90 jours étaient requis pour recevoir une commande faite par un employé. Les employés recevaient leur commande en janvier. Maintenant, les commandes sont livrées en 30 jours. Le STTP indique qu'un protocole d'entente serait nécessaire pour ce changement mais qu'une modification au texte de la convention serait préférable. Le STTP en discutera avec son groupe de négociation. Il suggère de faire un prorata pour la première année (octobre à janvier) si l'initiative va de l'avant. Si l'équipe de négociation n'est pas favorable, le STTP suggère d'apporter cet item à la table lors des prochaines négociations.	
<u>SCP 16.11.72</u> Le STTP indique qu'une entente de protocole sera nécessaire puisqu'il n'y a eu aucune discussion sur le sujet à la table des négociations. La SCP indique qu'elle enverra un protocole d'entente au Syndicat sous peu.	Luc Lafrance Josee Louisseize
<u>SCP 17.03.72</u> L'équipe des Relations du travail rédigera un protocole d'entente (PE) aux fins d'examen par le Syndicat. Le Syndicat mentionne qu'il examinera le protocole d'entente avec son Comité exécutif national.	Luc Lafrance Josee Louisseize
<u>SCP 17.07.72</u> La SCP indique qu'elle examine toujours les options concernant la préoccupation du STTP au sujet du report du dépôt des points de trois mois, d'octobre à janvier. La SCP a l'intention d'envoyer un PE avant la prochaine réunion du Comité des uniformes et propose d'organiser une téléconférence pour discuter du PE.	Richard Ensom

<u>SCP 17.11.72</u> Le 20 septembre, les deux parties, y compris les Relations du travail, ont tenu une téléconférence pour discuter de la possibilité du dépôt du point. Le STTP déclare qu'il n'est pas prêt à aller de l'avant avec le protocole d'entente pour l'instant. Le STTP estime qu'il faudrait en discuter lors du processus de négociation collective. Le STTP reconnaît que la Nota 8 de la clause 34.01 indique que les parties peuvent convenir de modifier l'article, mais il estime que pendant des négociations, ces types de changements doivent être abordés par les négociateurs. <u>SCP 18.03.72</u> Ce point est fermé. <u>SCP 18.05.72</u> La SCP demande de garder ce point à l'ordre du jour jusqu'à la fin des négociations. Les Relations de Travail feront un suivi. <u>SCP 18.10.72</u> Point toujours en attente. À réexaminer à notre prochaine réunion.	Richard Ensom POINT FERMÉ Nicole Arbic Josee Louisseize Nicole Arbic Josee Louisseize
CAPE DE PLUIE (ITEM – 73) <u>SCP 16.06.73</u> La SCP introduira un nouveau manteau de pluie suite à des demandes reçues des employés. Elle affirme que le manteau pourrait être rouge et que des bandes réflectrices seraient apposées. La SCP indique que ce manteau sera disponible à toutes les travailleuses et tous les travailleurs travaillant à l'extérieur. De plus, les employés qui ont accès au manteau de pluie auront accès à ce nouveau manteau. De plus elle affirme que la cape pourrait aussi être changée.	Luc Lafrance Josée Louisseize

Le STTP demande d'avoir de l'information sur le manteau. La SCP partagera l'information lorsque disponible. <u>SCP 16.09.73</u> La SCP indique que le manteau Gortex peut servir d'imperméable. Elle suggère que ce manteau soit disponible aux employés du groupe 3 qui en ont besoin selon les demandes (application de la note 6 de la convention). La SCP indique qu'elle demandera à Logistik de suivre un facteur sur sa route pour analyser et comprendre l'utilisation de la cape imperméable en Octobre. Le STTP indique qu'il est d'accord avec cette proposition mais qu'il aimerait que l'employé suivi soit un représentant syndical. Le syndicat fournira un nom à la Société. La SCP est en accord avec la proposition du Syndicat.	Luc Lafrance Josee Louisseize
<u>SCP 16.11.73</u> La SCP présente les photos au Syndicat et parle de la rétroaction obtenue à la suite de l'observation d'un facteur sur sa route. Logistik prendra en considération la rétroaction obtenu et produira une cape de pluie modifiée qui sera présentée au Syndicat. Les observations ont été partagées avec le syndicat par courriel le 24 novembre 2016. La nouvelle cape sera compatible avec le sac de facteur simple.	Luc Lafrance Josee Louisseize
<u>SCP 17.03.73</u> La SCP est encore en train de développer quelques nouvelles conceptions, qui vous seront communiquées aussitôt que la SCP les aura en main. Le STTP demande	Luc Lafrance Josee Louisseize

qu'on apporte un prototype pour en faire la démonstration. Lorsque les parties auront convenu de la conception, les capes de pluie seront mises à l'essai par 200 employés (facteurs seulement). Les employés des régions plus pluvieuses, comme Halifax, Vancouver, Toronto, Ottawa, Montréal, Prince Rupert, etc., seront ciblés en fonction des mois pendant lesquels se déroulera la période d'essai. <u>SCP 17.07.73</u> La SCP indique qu'elle travaille encore sur le nouveau prototype et qu'un échantillon devrait être disponible à la mi-juillet. Le STTP suggère de le rendre de classe 2 et de niveau 2. La SCP en discutera avec l'équipe Santé et sécurité et le fournisseur. <u>SCP 17.11.73</u> Des capes de pluie et des sacs ont été expédiés à 200 employés au cours de la semaine du 15 octobre, et la mise à l'essai prendra fin le 15 décembre. La SCP a fourni un échantillon de la cape de pluie au Syndicat. Le STTP a reçu la sacoche double par la poste en septembre. Le STTP demande où la cape de pluie a été fabriquée. <u>SCP 18.03.73</u> Les quelques sondages reçus étaient positifs. Nous irons de l'avant avec la nouvelle cape de pluie. Les capes de pluie sont fabriquées dans l'entrepôt de Logistik Unicorp au Vietnam. <u>SCP 18.05.73</u> À la suite du sondage, certains changements ont été apportés à la cape de pluie. Nous attendons que Logistik Unicorp envoie les dernières spécifications à ce sujet. Une fois que nous aurons un échantillon, nous l'enverrons au STTP.	Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize Nicole Arbic Josee Louisseize
---	---

<u>SCP 18.10.73</u> La SCP montre le nouveau prototype de cape de pluie. Le STTP mentionne que, lorsque la cape est portée par un employé, le capuchon bloque sa vue latérale. La SCP va examiner la question avec notre fournisseur afin que les côtés puissent être arrondis. Le Syndicat mentionne également que le capuchon devrait être amovible. Le STTP va nous tenir informés à propos de la couleur.	Nicole Arbic Josee Louisseize
VISITE DE LOGISTIK (ITEM – 74) <u>SCP 16.06.74</u> La SCP confirme au STTP que la visite des installations de Logistik à St-Jean-Sur-Richelieu serait en Septembre 2016. <u>SCP 16.09.74</u> La SCP indique que la visite de Logistik sera en début novembre. Le STTP suggère la 3ème semaine de novembre (du 14 au 18) <u>SCP 16.11.74</u> La SCP recommande février pour la visite de Logistik. Le STTP préfère le 15 décembre pour la visite, à confirmer. <u>SCP 17.03.74</u> La SCP et le STTP conviennent qu'avril est une période trop occupée pour visiter les locaux de Logistik. Le mois de mai serait plus approprié. <u>SCP 17.07.74</u> Le STTP et la SCP conviennent qu'en raison des contraintes liées au calendrier, elles doivent s'échanger leurs disponibilités pour une visite au début de l'automne. <u>SCP 17.11.74</u> La visite des installations de Logistik est prévue le	Luc Lafrance Luc Lafrance Luc Lafrance Luc Lafrance Luc Lafrance Luc Lafrance

22 février 2018.

SCP 18.03.74

La SCP indique au STTP qu'il n'est pas nécessaire que le Syndicat fasse une visite chez le fournisseur puisque la moitié de la durée du contrat est écoulée.

Le STTP se dit déçu et insiste pour faire la visite parce qu'il veut voir l'installation, comprendre la logistique, la culture et l'entreprise elle-même. La SCP demandera à l'équipe de l'approvisionnement si elle peut fournir un rapport indiquant où nos articles de vêtement sont fabriqués.

Le STTP insiste pour faire la visite. La SCP demande au STTP d'indiquer ses questions sur papier, et mentionne qu'elle lui communiquera sa décision. Le STTP répond qu'au moment de voir les lieux, les questions ont plus de chance de survenir et mieux comprendre le procédé entourant les uniformes.

SCP 18.05.74

Le STTP continue d'insister pour avoir la possibilité de visiter le fournisseur Logistik Unicorp. Voici les points qu'il a soulevés :

- Il veut voir comment le fournisseur travaille ainsi que les processus de l'entrepôt.
- Sur place, des questions seront posées.
- Il veut voir l'établissement en vrai ainsi que l'équipement.
- Il veut comprendre les processus d'entrepôt.
- Il veut voir le processus de commande du début à la fin.

La SCP examinera la demande et donnera une réponse au STTP.

Luc Lafrance

<u>SCP 18.10.74</u> Une visite est prévue avec le STTP le 21 novembre à l'entrepôt de Logistik Unicorp. À confirmer avec notre fournisseur. La SCP confirmera la visite avec toutes les parties.	Nicole Arbic
NOUVELLE TUQUE (BEANIE) (ITEM – 75) <u>SCP 16.06.75</u> La SCP indique que les essais d'usure de la nouvelle tuque seront fait en Automne 2016 et confirmera les dates avec le STTP lorsque celles-ci seront disponibles. <u>SCP 16.09.75</u> La SCP indique que les tuques seront envoyées en octobre et que le test sera fait jusqu'en février. Les noms des employés qui testeront le produit seront envoyés au Syndicat. La SCP indique que les sondages ont été envoyés pendant la semaine du 9 septembre. Les résultats seront disponibles fin février, début mars. <u>SCP 16.11.75</u> A suivre <u>SCP 17.03.75</u> La période d'essai a pris fin le 28 février et le sondage a été envoyé à 21 employés. 9 employés ont envoyé leurs réponses 2 employés ont été retirés du système 10 employés n'ont pas répondu au sondage Une lettre de rappel a été envoyée le 10 février. Le 13 mars, la SCP a envoyé au STTP une liste des participants qui n'avaient pas retourné leur sondage, afin que le Syndicat prenne les mesures appropriées. À la fin du mois d'avril, la SCP retirera les noms des employés qui n'ont pas retourné leur sondage de la liste des	Josée Louisseize Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize Luc Lafrance Josee Louisseize

employés. Le prototype sera présenté au Syndicat et sera mis à l'essai par la suite. Le prototype remplacera les 2 modèles disponibles présentement et sera ajustable pour toutes les tailles. <u>SCP 17.03.82</u> Logistik travaille sur le prototype final, qui sera probablement disponible en avril. Une fois le prototype approuvé, la sacoche sera mise à l'essai par 200 employés (facteurs). On vise à choisir 25 participants d'une taille plus petite que la moyenne et 25 participants d'une taille plus haute que la moyenne. Les autres participants seraient de taille moyenne. La SCP fournira au Syndicat les mesures pour les petites et hautes tailles. Le STTP propose de mettre la sacoche à l'essai avec le parka également. Par conséquent, l'essai pourrait se dérouler de la mi-septembre à la fin décembre 2017. <u>SCP 17.07.82</u> L'essai de la sacoche est « en suspens » pour l'instant. <u>SCP 17.11.82</u> Le STTP demande de poser une question supplémentaire aux employés mettant à l'essai la sacoche, afin de déterminer si la nouvelle courroie d'épaule est assez solide pour supporter le poids.	Luc Lafrance Josee Louiseize Luc Lafrance Josee Louiseize RENSEIGNEMENT S À JOUR : 7 juillet 2017 La SCP et son fournisseur ont discuté davantage de la question et la SCP a décidé d'aller de l'avant avec l'essai de la sacoche. Luc Lafrance Josee Louiseize
--	--

haute visibilité et explique la distinction entre les bandes de couleur au bas des vestes. La SCP indique qu'elle va faire une distribution massive de ces vestes aux employés chargés de l'entretien, à tous les employés qui ont droit à un uniforme et à ceux qui n'en ont pas droit qui travaillent dans les établissements. La SCP indique qu'elle a l'intention de distribuer les stocks de vestes à tous les emplacements et d'offrir à tous les nouvelles vestes le même jour. Cette distribution sera effectuée à la fin septembre auprès de tous les employés PO4, PO5, etc. Pour ce qui est des employés de l'entretien, il pourrait y avoir un retard en raison d'une pénurie de tissu; par conséquent, les vestes seront expédiées en novembre.	Luc Lafrance Josée Louisseize
<u>SCP 17.11.84</u> Les vestes hautes visibilité ont été expédiées en temps opportun à tous les employés des groupes 1 et aux employés chargés de l'entretien. Les nouvelles vestes de sécurité ont été distribuées au personnel des établissements et nous avons eu des problèmes avec des employés qui ne savaient pas quelle veste porter s'ils ont plusieurs fonctions. Par exemple, quelle veste un préposé (veste jaune) qui est également secouriste doit-il porter? La SCP est en train de mettre au point des brassards pour résoudre le problème. Le STTP remet en question les critères permettant de déterminer quelle veste il faut porter et quand utiliser un brassard, ainsi que l'ordre de priorité de ces critères. La SCP indique que l'équipe Santé et sécurité se charge de cette politique. Le STTP indique qu'il exprimera ses préoccupations lors de la réunion du CNMSS. Les vestes des employés chargés de l'entretien ont été expédiées en novembre 2017. <u>SCP 18.03.84</u>	Luc Lafrance Josée Louisseize

LES SACS POUR LE CHARIOT DE FACTEUR <u>SCP 17.11.85</u> Le STTP craint que les gens ne sachent pas que le sac simple doit être commandé au moment de la commande d'un chariot de facteur par l'entremise du SAP. La SCP répond qu'elle communiquera avec l'équipe du Cyberapprovisionnement pour faire ajouter une case de commentaires mentionnant ce qui est indiqué ci-dessus à côté du numéro de commande. Le STTP souhaite savoir combien de sacs simples ont été commandés pour les chariots. MISE À JOUR : Depuis 2012, environ 1 000 sacs simples ont été commandés pour les chariots de facteur.	STTP
<u>SCP 18.03.85</u> La SCP informe le STTP que les chariots sont commandés par l'agent chargé de l'entretien auprès de l'entrepôt de la SCP à Mississauga. La SCP rédigera une lettre précisant la procédure à suivre pour passer une commande de sacs simples pour les chariots. Une fois la lettre complétée, nous demanderons à l'entrepôt de l'ajouter dans la boîte qui contient le chariot.	STTP
<u>SCP 18.05.85</u> Une lettre a été créée le 7 mai, puis envoyée au Syndicat. À compter du mardi 22 mai, une lettre sera ajoutée à chaque boîte du chariot de facteur. Le Syndicat s'inquiète que les gens ne soient pas au courant qu'ils doivent commander une sacoche simple pour le chariot. Nous discuterons à l'interne des différentes possibilités.	STTP
<u>SCP 18.10.85</u> La lettre qui fournit des directives sur la commande de sacs simples pour les chariots de facteur a été ajoutée aux chariots de facteur dans l'entrepôt.	POINT FERMÉ
SHORT POUR VENTE AU DETAIL	

<u>STTP 18.05.86</u> Le STTP demande à ce que tous les employés masculins de la vente au détail puissent porter des shorts, comme les femmes portent des jupes. La SCP a présenté la demande aux équipes de la Vente au détail et de l'image de marque, qui ont souligné que l'environnement de travail de Postes Canada est commercial et professionnel, qu'un short est un vêtement décontracté et qu'aucune autre Société de vente au détail n'autorise ses employés à porter des shorts aux comptoirs. Le STTP mentionne que la demande est légitime et que les shorts devraient être autorisés dans l'ensemble du pays. La SCP a assuré au STTP qu'elle allait considérer la demande plus en profondeur et lui revenir. <u>STTP 18.10.86</u> La SCP maintient sa position en ce qui a trait aux shorts pour la vente au détail.	STTP STTP
SONDAGE CHEMISE DE FACTEUR <u>SCP 18.10.89</u> La SCP informe le STTP que les résultats du sondage sur l'essai d'usure de la chemise de facteur ne sont pas favorables. La SCP propose des options pour une nouvelle chemise hybride (mélange de polo et de chemise), image à l'appui. Le STTP préfère l'option 1. Nous allons tenter d'obtenir des échantillons pour la prochaine réunion. Le STTP mentionne qu'il serait bien d'avoir un tissu infroissable.	Nicole Arbic Josee Louisseize
CHAPEAU A LARGE BORD La SCP a reçu une plainte au sujet du fait que le bord du	Nicole Arbic

chapeau n'est pas assez large, ce qui fait qu'il ne bloque pas assez le soleil. La SCP étudie la possibilité d'élargir le chapeau à large bord.	Josee Louisseize
---	------------------

DATES SUIVANTES SUGGÉRÉES:

le 10 décembre, 2018 @ 10am